

Tout d'abord, selon une nouvelle rapportée dans le *New York Times* le retrait du Canada a provoqué des réactions indignées de la part de l'administration Bush et du quartier général de l'OTAN.

L'honorable Efstathios Barootes: Voilà qu'à présent vous aimez les États-Unis, n'est-ce pas? Vous ne les aimiez pas il y a un an.

Le sénateur Grafstein: Nous verrons quelle a été la réaction en Europe de l'Est dans un moment. On lit plus loin dans ce reportage ce qui suit:

[...] reflètent la crainte que cette décision n'intensifie les pressions exercées sur le Congrès afin qu'il accélère le retrait des troupes américaines et ne conduise au démantèlement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui existe depuis 43 ans.

Suit une citation du secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, qui note avec beaucoup de regret que

[...] étant donné l'importance politique et militaire de la présence des forces canadiennes en Europe.

Le sénateur Roblin: Si vous voulez citer M. Woerner, lisez le reste.

Le sénateur Grafstein: Nous pouvons continuer et lire ce qu'a dit l'un de nos conseillers canadiens, Alex Morrison, directeur exécutif de l'Institut canadien des études stratégiques, qui a déclaré que la présence du Canada—même à un niveau symbolique—était encore psychologiquement très importante. Il a critiqué la décision, disant qu'il s'agit:

[...] d'un repli du Canada sur lui-même, qu'elle amoindrirait l'importance de la voix du Canada non seulement à l'OTAN mais aussi sur les questions générales de la sécurité en Europe.

Je demande au gouvernement, par l'intermédiaire de son leader au Sénat, s'il a consulté ses alliés avant de prendre cette décision. A-t-il par exemple consulté l'OTAN? A-t-il consulté les États-Unis? A-t-il consulté le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne?

Le sénateur Murray: Oui, oui, oui et oui.

Le sénateur Grafstein: Dans ce cas, quelle a été la réaction de ces pays?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, mon collègue aurait dû poursuivre la citation du secrétaire général de l'OTAN, qui a déclaré que le Canada avait assuré ses alliés qu'il respecterait ses autres engagements envers les 16 pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et son organisation militaire.

Comme je l'ai fait remarquer, nous parlons ici deux escadilles de combat CF-18 pour les opérations d'urgence et un groupe brigade pour les opérations d'urgence ou de guerre en Europe. Nos principaux engagements à l'égard de l'OTAN vont demorer, tout comme ceux de nos alliés, la défense de notre propre territoire, de notre espace aérien et de nos eaux territoriales.

● (1630)

Le sénateur Grafstein: Le gouvernement ne craint-il pas que ce retrait symbolique fasse perdre au Canada énormément d'influence au sein des organismes internationaux basés en Europe — la CSCE, l'OTAN et même le GATT et la CEE?

Le sénateur Murray: Je ne suis pas d'accord avec le sénateur.

Le sénateur Grafstein: Honorables sénateurs, il semble que nos experts ne soient pas d'accord avec les experts européens.

Le sénateur Murray: L'honorable sénateur a cité une source anonyme au gouvernement Bush, le secrétaire général de l'OTAN et un Canadien, Alex Morrison.

Le sénateur Grafstein: Honorables sénateurs, j'aimerais ajouter un nom de plus tiré de ce même article. Celui de professeur Serfaty, spécialiste des relations atlantiques à Washington. Il dit que:

... cela confirmera l'impression que le Nouveau Monde rentre chez lui, et cela risque de confirmer les Européens dans leur intention de mettre sur pied une défense autonome entièrement séparée de l'OTAN.

Est-ce que, aux yeux du gouvernement, c'est une tendance désirable?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, nous ne rentrons pas chez nous, loin de là. Je viens juste d'expliquer que nous quitterons pas l'OTAN avant 1995 à peu près; deuxièmement, nous respectons la structure militaire et, troisièmement, nous restons fidèles aux énormes engagements que nous avons pris concernant le maintien de la paix dans le monde, l'Europe y compris. Les années 90 sont l'ère de la sécurité collective, et c'est donc une politique de défense à l'étranger parfaitement adaptée à notre époque.

PÊCHES ET LES OCÉANS

LA DIMINUTION DES STOCKS DE MORUE DU NORD—DEMANDE DE RAPPORT

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat concernant la situation tragique qui existe actuellement dans les pêcheries des poissons de fond de l'Atlantique nord. Je fonderai ma question sur un article paru le 27 février 1992 dans le *Globe and Mail* dont je vais lire une ou deux phrases:

Depuis cinq ans, une série d'indices alarmants révèlent que les stocks de la morue du Nord diminuent dangereusement. Les pêcheurs côtiers l'ont signalé quand ils sont rentrés de campagnes de pêche frustrantes. Un examen indépendant des stocks a mis en évidence le problème. D'abord dans un rapport provisoire en 1989, puis dans un rapport de février 1990 qui fait autorité.

Ce rapport, j'ajouterai entre parenthèses, a été préparé par M. Leslie Harris de l'université Memorial. Je reprends la citation:

Le gouvernement a rejeté l'opinion de M. Harris sous prétexte qu'il était «un puriste» qui ne comprenait pas les problèmes socio-économiques des pêches.

L'auteur de cet article du *Globe and Mail* a continué en citant une lettre écrite par le ministre des Pêches de l'époque, l'honorable Bernard Valcourt, et adressée à ce journal. Je lis une partie de la lettre de M. Valcourt citée dans le *Globe and Mail*:

Ces quotas permettront aux stocks de se reconstituer, peut-être pas assez rapidement pour les puristes, mais